



Déclaration No 013CDH/VICAR2025 sur la situation humanitaire critique des réfugiés congolais au Burundi

Alors que l'instabilité persiste dans l'Est de la République démocratique du Congo, des milliers de civils fuient les violences. Beaucoup trouvent refuge au Burundi, un pays qui lui-même fait face à d'importantes contraintes économiques et sociales.

À ce jour, plus de 90 000 réfugiés congolais sont enregistrés sur le territoire burundais. La majorité est hébergée dans des camps, tandis que d'autres mènent une vie précaire au sein de communautés d'accueil. Ces populations vivent dans des conditions de grande précarité, avec un accès limité à l'eau potable, à un assainissement adéquat, aux soins de santé, à l'éducation et aux moyens de subsistance.

Une urgence supplémentaire vient aggraver cette crise humanitaire : l'épidémie de choléra.

Depuis quelques mois, des cas de choléra sont signalés dans et autour des sites de réfugiés. La surpopulation, l'insuffisance des infrastructures sanitaires, la gestion inadéquate des déchets et la pénurie d'eau potable ont créé un terrain propice à la propagation rapide de la maladie. Des décès ont déjà été enregistrés, notamment chez les enfants et les personnes âgées les plus vulnérables.

Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), les fonds collectés restent extrêmement limités, et les capacités locales sont rapidement dépassées.

Face à cette double crise déplacements forcés et épidémie, nous lançons un appel pressant à la communauté internationale pour :

1. Mobiliser des ressources d'urgence afin de financer la réponse sanitaire contre le choléra et renforcer les systèmes d'eau, d'hygiène et d'assainissement (WASH) dans les camps de réfugiés et les zones d'accueil ;

2. Accroître l'aide humanitaire globale en faveur des réfugiés congolais, afin d'améliorer leurs conditions de vie et de prévenir de nouvelles flambées épidémiques ;
3. Soutenir activement les efforts de stabilisation en RDC, car seule une paix durable dans l'Est du pays permettra d'envisager un retour volontaire, sûr et digne pour les réfugiés.

À cet égard, nous appelons également à la poursuite et à l'intensification des négociations en vue d'aboutir à une paix juste et durable en République démocratique du Congo.

Fait le 29 décembre 2025.

Pour la CDH/VICAR

SHARANGABO Léopold

